



MAIRIE

DE

BREIL-SUR-ROYA
ALPES-MARITIMES

« Station verte de vacances »

OBJET : **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance ordinaire du mercredi 27 août 2014

V/Réf. :

N/Réf. :

Le Conseil Municipal ordinaire de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu habituel de ses séances le 27 août 2014 à 20H00 et sous la présidence de Monsieur André IPERT Maire de Breil sur Roya. Début de la séance à 20H05.

Appel des présents

Etaient présents : Mr IPERT André Maire, Mr AMERIO Mario Ier adjoint, Mme FORESTIER Laurence adjointe, Mr OLIVERI Pippo adjoint, Mme GIORDANO Renée adjointe, Mr Michel MASSEGLIA adjoint, Mr COTTALORDA Gilbert Conseiller Municipal, Mme VERAN Angèle Conseillère Municipale, Mme GOSSMANN Sylvia Conseillère Municipale, Mme CAUDRON Bernadette Conseillère Municipale, Mr BOUKHADRA Abid Conseiller Municipal, Mme COTTALORDA Gisèle Conseillère Municipale, Mr MINOTTO Jean-Marie Conseiller Municipal, Mme ABIDOS Christelle Conseillère Municipale, Mr REY Joseph Conseiller Municipal, Mme ALLAVENA Marie-Lou Conseillère Municipale, Mr BEGHELLI Jean-Pierre Conseiller Municipal, Mme GASTALDI Danièle Conseillère Municipale.

Etait Excusé : Mr Michel BRAUN Conseiller Municipal donne procuration à Mr André IPERT Maire.

Secrétaire de séance : Mme Christelle ABIDOS.

En préambule, **Monsieur le Maire**, remercie le public d'être venu aussi nombreux.

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

11 juillet 2014	:	Lettre de mission « optimisation des charges sociales » conseil en réduction des coûts » - Juricia Prestations : Optimisation des charges sociales Honoraires : seront calculés selon un taux de partage de 30% des économies réalisées, comme précisé dans la lettre de mission.
-----------------	---	--

21/07/2014	:	<p>Convention de location d'un bureau à l'Association pour le Développement Touristique de la ROYA BEVERA Location de 2 bureaux, sis place Biancheri à Breil sur Roya. Loyer : Location annuelle 3 000,00 € auxquels s'ajouteront les charges comme mentionné dans la convention. Durée : La location prendra effet au 22 juillet 2014</p> <p><i>Monsieur le Maire présente l'intérêt de la présence de l'ADTRB à côté de l'Office de Tourisme comme un élément complémentaire permettant d'assurer un accueil permanent des touristes en cas de fermeture de celui-ci.</i> <i>De plus, il précise que ce changement d'affectation permet de récupérer les anciens locaux assurant une plus-value de recette locative certaine avec un futur repreneur.</i></p>
22 juillet 2014	:	<p>Convention pour l'exécution d'un transport public urbain de voyageurs à vocation principale scolaire. CARF – Commune de Breil sur Roya – Code des circuits : BR1 1^{ère} et 2^{ème} rotation Durée : La présente convention est établie pour l'année scolaire 2014-2015 et prendra fin lorsque l'une des parties l'aura dénoncée. Cette dénonciation peut intervenir à chaque rentrée scolaire moyennant un préavis de 180 jours avant la date de la rentrée. Tarification : 30,00 € par trimestre et par élève</p>
22 juillet 2014	:	<p>Convention pour l'exécution d'un transport public urbain de voyageurs à vocation principale scolaire. CARF – Commune de Breil sur Roya/Fontan/Saorge – Code des circuits : BR2 et FO2 Durée : La présente convention est établie pour l'année scolaire 2014-2015 et prendra fin lorsque l'une des parties l'aura dénoncée. Cette dénonciation peut intervenir à chaque rentrée scolaire moyennant un préavis de 180 jours avant la date de la rentrée. Tarification : 30,00 € par trimestre et par élève</p>
24/07/2014	:	<p>Contrat de prêt de 170.000€ Travaux investissement du budget Commune avec DEXIA CREDIT LOCAL Montant : 170 000 € Durée : 5ans Périodicité : Trimestrielle Taux fixe : 3% Echéances constantes Date de valeur de la réalisation : 01/10/2014</p> <p>Montant de l'échéance : 9 185,21 € (hors prorata d'intérêts pour la 1^{ère} échéance) Date de la première échéance : 01/01/2015 Remboursement anticipés, moyennant paiement d'une indemnité actuarielle préavis 50 jours calendaires</p>

		<p>Monsieur le Maire précise qu'une ligne de trésorerie de 250.000 € non soldée de l'ancienne municipalité, entraînait des pénalités importantes et une fragilité financière qui nécessitaient une solution.</p> <p>A ce titre, après avoir soldé 80 000 € en avril 2014, il précise avoir pu négocier un emprunt sur cinq ans pour sortir de cette situation.</p>
29/07/2014	:	<p>Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Mme BALANDIER Patricia</p> <p>Prestation : Activité de conseil d'une part, et d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'autre part.</p> <p>Coût : 600,00 € par journée d'intervention et s'effectuera sur présentation de facture établie à chaque intervention.</p> <p>Durée : Prend effet à la date de signature</p> <p><i>Dans le cadre de la gestion de l'effondrement du 86-88 de la rue de Turin Monsieur le Maire compte tenu de la technicité des dossiers, de l'urgence de certaines décisions à prendre et d'un besoin d'assistance dans des réunions de travail, propose de s'attacher les services de Mme BALANDIER dont la compétence est reconnue.</i></p> <p><i>Monsieur le Maire confirme de plus, que l'ensemble des problèmes d'insalubrité dans certains immeubles suscitent une forte demande des administrés et l'assistance, le conseil, et la réactivité de Mme BALANDIER dans ces domaines rassure les administrés et apporte une expertise précieuse pour la mairie.</i></p>
05/08/2014	:	<p>Convention de location d'un appartement à Melle SCALESE Laure Professeur des Ecoles</p> <p>Location : 400,00 €/mois charges comprises</p> <p>Durée : Prend effet au 01 juillet 2014 pour se terminer au 30 juin 2015</p>

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres, le compte rendu du Conseil Municipal Extraordinaire du 20 juin 2014.

Le Procès-Verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2014 a été **Approuvé à l'Unanimité des membres présents.**

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1- Décisions Modificatives Budgétaires

- Budget commune

Mr Gilbert COTTALORDA Conseiller Municipal, présente les Décisions Modificatives Budgétaires :

- 1- Prêt – Remboursement de la ligne de trésorerie Dexia de 170 000 €
- 2- Prêt des médecins pour acquisition de matériel médical (29 500 €)
- 3- Programme Voirie Burdanche avec Dotation du Conseil Général (14 560 €)

Mise en conformité de l'observation du Contrôle de la Légalité sur l'équilibre du BP 2014 pour assurer la couverture réglementaire de l'annuité en capital à hauteur de 158 309,94 €.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

2- Régie de l'Eau & et de l'Assainissement : rapport sur le prix et la qualité du service – Année 2013.

Monsieur le Maire, donne la parole à Mr Philippe MARINELLI Directeur du Service de l'Eau & de l'Assainissement, qui présente le rapport sur le prix et la qualité du service – Année 2013.

Cette présentation a suscité l'intérêt de l'auditoire, tant sur les précisions techniques que sur l'architecture du réseau et la qualité sanitaire de l'eau. Il a été noté une surconsommation due à l'absence de compteur d'eau.

De plus, après une information sur l'assainissement collectif et d'échanges de points de vue, **Monsieur le Maire** a renouveler la volonté de mener à bien un contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif sur l'ensemble des habitations principales.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

3- Maison de Santé Pluridisciplinaire de Breil sur Roya : contrats de prêts pour acquisition de matériel médical.

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil des prêts contractés auprès de trois médecins pour pallier aux difficultés de trésorerie dans le cadre d'une acquisition de matériel médical subventionnée à 100% par la Région après production de l'ensemble des factures acquittées.

Cette Maison de Santé Pluridisciplinaire accueillera dans le cadre de ce développement un cardiologue et un gynécologue, ce qui complétera l'offre de soins offerte dans l'intérêt des administrés.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

4- Ecole Primaire Jean Moulin : Programme Ski de fond - Année scolaire 2013-2014

Mr Pippo OLIVERI Adjoint, présente la demande de subvention de l'Ecole Primaire pour la participation aux sorties de ski organisées à Castérino pour l'année 2013/2014.

Cette subvention d'un montant de 4 500,00 €, sera versée à la coopérative scolaire de l'école primaire. Elle comprend la participation financière de la commune pour 3 399,00 € et le remboursement de la subvention versée par le Conseil Général à la Commune pour 1 101,00 €.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

5- Versements subventions aux Associations « 2^{ème} liste »

Mr Michel MASSEGLIA Adjoint, présente les demandes débattues par la Commission Municipale, les subventions suivantes ont été adoptées de manière individuelle :

1	ASA CRABARESSA AGANDON	600,00 €	Approuvé à l'Unanimité
2	ASA BANCAO	600,00 €	Approuvé à l'Unanimité
3	CANAL TUJAN INFERIEUR	600,00 €	Approuvé à l'Unanimité
4	CANAL DU MONT	600,00 €	Approuvé à l'Unanimité
5	FELIX FELIS	500,00 €	Approuvé à l'Unanimité
6	STE CHASSE « LA GRIVE »	800,00 €	Approuvé, 1 contre
7	A.D.T.R.B.	8 284,50 €	Approuvé à l'Unanimité
8	CUMA	1 060,20 €	Approuvé, 1 élu n'a pas pris part au vote
9	A CRUELLA	500,00 €	Approuvé, 1 élu n'a pas pris part au vote
	Total :	13 544,70 €	

L'Association FELIX FELIS fait également une demande de prise en charge par la commune de 20 stérilisations. Le Conseil Municipal propose et **vote à l'Unanimité** pour 10 stérilisations.

Mr Michel MASSEGLIA Adjoint, précise qu'une réunion se tiendra en septembre 2014 afin de sensibiliser les responsables associatifs sur le montage de leur dossier 2015 en bénéficiant de l'assistance des élus et des services municipaux.

Vote :

Contre : 0

Absention : 0

Pour : 18

6- Hameau de Piène-Haute :

- Approbation du contrat de travaux en sous-traitance des terrassements liés aux branchements d'eau potable et d'assainissement
- Approbation des nouveaux tarifs

Monsieur le Maire donne la parole à Mr Philippe MARINELLI Directeur du Service de l'Eau & de l'Assainissement qui explique qu'en raison de la configuration du périmètre de Piène-Haute une tarification spécifique est proposée en prenant l'attache d'une entreprise locale qualifiée.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

7- Incorporation dans l'actif de la commune de Breil sur Roya de terrains appartenant à l'ancien SIVOM du Canton de Breil

Mme Angèle VERAN Conseillère Municipale, informe les membres du Conseil :

Vu la délibération en date du 15 Janvier 2013 approuvant la fusion du SIVOM du canton de BREIL SUR ROYA avec le SIVOM de la Haute Vallée ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 Mai 2013 portant création du Syndicat intercommunal à vocation multiple de la Roya, il est nécessaire d'intégrer dans l'actif de la Commune de Breil sur Roya tous les terrains appartenant au SIVOM du Canton de Breil sur Roya (liste ci-jointe) ;

Qu'il est nécessaire d'intégrer dans l'actif de la commune tous les terrains qui appartenaient précédemment au SIVOM du canton de Breil sur Roya.

Elle précise que ces parcelles peuvent revenir à la Commune de Breil sur Roya si cette dernière ne renonce pas à ce droit.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

8- Demande d'acquisition d'une parcelle d'environ 20m2 à détacher de la parcelle communale, sise rue de Turin, cadastrée Section E – n° 307

Mme Angèle VERAN Conseillère Municipale, présente la demande faite par Mme et Mr CAZENOVE afin d'acquérir une parcelle d'environ 20 m2 à détacher de la parcelle communale, sise rue de Turin, cadastrée Section E – n° 307 attenante à leur maison donnant au 72 rue Pasteur.

Monsieur le Maire confirme l'intérêt de cette transaction dans l'aménagement de ce délaissé.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

9- Dotation au titre des Amendes de police

Monsieur le Maire, présente aux membres du Conseil, le programme des travaux ci-dessous :

1	SIGNALISATION HORIZONTALE EN ZONE URBAINE	
•	Passages piétons	4 828,00 € H.T
2	SECURISATION ZONE 30 PERIMETRE PERISCOLAIRE	
•	Travaux divers	2 768,00 € H.T
3	REALISATION DE RALENTISSEURS TYPE TRAPEZOIDAUX	
•	Saint Pierre plateau ralentisseur	14 865,00 € H.T
4	AMENAGEMENT D'UN ROND POINT ENTREE DE L'HOPITAL ZONE 30	30 699,00 € HT
5	SECURISATION DU CARREFOUR ST ANTOINE	1 800,00 € H.T

6	SIGNALISATION VERTICALE 20 panneaux de pré-signalisation passage clouté	
•	Route de Piène-Haute	2 255,00 € HT
•	Boulevard Rouvier, place Cellier, Boulevard Jean-Jaurès, rue Virgil Barrel, route St Pierre, avenue de l'Authion et place de la Gare	

Le total de la dépense est de : **57 215,00 € H.T**

Monsieur le Maire précise la nécessité d'effectuer ces travaux pour adapter la signalétique verticale et horizontale actuelle au cadre réglementaire.

Il informe que le montant de cette dotation des Amendes de police, s'élève au maximum à 30% du montant H.T de la dépense.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

10- Programme pluriannuel de Voirie - Année 2014

Mr Mario AMERIO 1^{er} Adjoint, présente et propose le programme pluriannuel de Voirie 2014 ci-dessous :

<i>BREIL SUR ROYA :</i>	MONTANTS H.T
1-Route de Notre Dame du Mont, quartier Burdanche	20 808,00 €
2-Giandola	5 166,50 €
3-Place Biancheri (pluvial)	348,00 €
4-Ciappéra (pluvial)	3 552,00 €
5-Route de St Pierre (enrobé)	8 500,00 €
6-Route de St Pierre (ralentisseur, canalisation eau)	5 385,00 €
7-Giastève	16 753,00 €
8-Ciappéra	1 393,00 €
9-Point à temps (y compris Campet)	35 000,00 €
Total H.T:	96 905,50 €

Monsieur le Maire présente ce programme conçu dans une optique de réalisation pluriannuelle compte tenu des problèmes de trésorerie de la commune et de la durée de validité de la dotation cantonale de 2 ans, prorogable 1 an.

Son plan de financement est assuré par une dotation cantonale du Conseil général de 88 197 € et un autofinancement de 15 010,25 €.

Mme Bernadette CAUDRON Conseillère Municipale, s'interroge sur l'absence de travaux dans la montée menant au bassin d'alimentation de Piène-Haute.

Mr Mario AMERIO 1^{er} Adjoint, précise qu'une solution pluriannuelle peut être trouvée avec pour cette année une remise en état du début de la piste.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

11- Modifications du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des modifications à apporter au tableau des effectifs suite à la réussite d'un agent à un concours d'adjoint administratif de 1ère classe et à un avancement de grade d'éducateur territorial principal et un autre au grade d'attaché principal.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

12- Vacations intervenants du Périscolaire

Mr Pippo OLIVERI Adjoint, présente les nouvelles dispositions tarifaires nécessaires dans la mise en place du projet éducatif territorial dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

La programmation d'une dizaine d'ateliers éducatifs nécessite la mobilisation d'intervenants extérieurs en sus des agents territoriaux de la filière animation et d'autres filières de la commune.

Mr Jean-Pierre BEGHELLI Conseiller Municipal, s'interroge sur la disparité tarifaire concernant l'intervenant pour l'initiation Théâtre.

Monsieur le Maire répond que cet intervenant à un statut d'intermittent du spectacle, à différencier du statut de salarié en terme de charges induites.

	INTERVENANTS	NOMBRE D'HEURES	MONTANT DE LA VACATION
•	Mr Jean-Baptiste BOURGERY	2H00	30,00 €/Heure
•	Mr Denis BUONOCORE	3H00	30,00 €/Heure
•	Mme Caroline NATTA	1H00	30,00 €/Heure
•	Mme Laure SCALESSE	1H00	30,00 €/Heure
•	Mme Nathalie MASSEGLIA	1H00	37,50 €/Heure
•	Mme TAPSEL PANNELLI	2H00	30,00 €/Heure

Monsieur le Maire précise que le coût prévisionnel, pour un effectif de 122 élèves (81 en primaire et 41 en maternelle), s'élève à 11 070 € sur l'année, soit 307,50 € par semaine.

L'Etat prendra en charge 4 880 € (40 €/enfant/an). La Caisse d'Allocations Familiales a été sollicitée. L'autofinancement communal complètera le financement.

Vote :

Contre : 0

Abstention : Abstention

Pour : 17

13- Informations diverses :

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil :

1- **Délégation de fonction au 1^{er} Adjoint Mr Mario AMERIO**

En l'absence de Monsieur le Maire, du vendredi 19 septembre 2014 au lundi 29 septembre 2014 inclus, en application de l'Article L2122-18 du Code des Collectivités Territoriales, Mr Mario AMERIO 1^{er} Adjoint au Maire est délégué et assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives aux affaires :

- Financières
- d'Urbanisme
- d'Etat-Civil
- d'Administration Générale

2- **Arrêté d'opposition au transfert automatique des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française.**

Monsieur le Maire, conforte son accord sur cet arrêté d'opposition, par la difficulté qu'un Président d'une Communauté d'Agglomération peut avoir à exercer d'une manière réactive son pouvoir de police « spéciale » sur 15 communes.

3- **Information sur les attributions de Mr Gilbert COTTALORDA** Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire, précise ses attributions non communiquées lors des derniers procès-verbaux de Conseil, comme suit :

- Délégué spécial en charge des budgets, de l'agriculture, de la forêt, de l'informatique et du relationnel avec le personnel communal.

4- **Ligne ferroviaire Nice-Breil-Tende-Limone-Cunéo-Vintimille : principe de constitution d'un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT).**

Le Conseil Municipal de Breil sur Roya, réuni ce jour en séance ordinaire est favorable au principe de création d'un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT) pour la ligne ferroviaire Nice-Breil-Tende-Cunéo-Vintimille regroupant toutes les institutions et organisations françaises et italiennes.

Cette nouvelle structure transfrontalière de gouvernance unique, se substituerait aux Régions françaises et italiennes qui ont en charge la compétence du transport ferroviaire des passagers dans leur région respective

Vote :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 18

5- **Centralisation de l'instruction des permis de construire**

A compter du 1^{er} juillet 2015, l'Etat se désengage de son assistance auprès des collectivités dans l'instruction des permis de construire en relation avec certaines petites communes.

Monsieur le Maire, propose une centralisation de cette instruction au sein des services de la CARF avec un détachement éventuelle de fonctionnaires d'Etat précédemment affectés dans ce sens à ces missions.

Un courrier a été adressé au Président de la CARF.

6- Information place Brancion

Monsieur le Maire, précise que dans la gestion du sinistre de l'effondrement du vieux village, il a sollicité, en relation avec le Sénateur Marc DAUNIS auprès du Ministre de l'Intérieur, un transfert de compétence de la commune vers l'Etat pour palier à un problème qui dépasse les compétences communales tant sur le plan financier, technique, juridique, social et humain.

7- Plan de Prévention des Risques Naturels

Monsieur le Maire rend compte de son intervention auprès de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, dans le cadre d'une modification du projet de PPRN prenant en compte les propositions formulées lors de l'enquête publique par le Commissaire-Enquêteur et par les administrés exprimant les attentes de la population.

Il demande de plus, une accélération de manière significative de ces nouvelles dispositions modificatives afin d'accélérer la procédure d'élaboration du P.L.U dès l'automne.

8- Renégociation des emprunts

Monsieur le Maire, précise qu'une renégociation des emprunts est en cours auprès de nos prêteurs Crédit Agricole et Crédit Local de France et de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de diminuer l'annuité de la dette dans une perspective d'amélioration de la trésorerie communale.

9- Information sur la mutation - recrutement d'un attaché territorial ou d'un attaché principal

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal de la mutation du Directeur Général des Services Mr Didier SILVE au 1er octobre 2014 comme Directeur Général de la commune de Tourettes sur Loup.

Monsieur le Maire exprime la nécessité d'avoir un nouveau Directeur Général des Services Administratifs et de lancer une procédure de recrutement sur un poste d'attaché territorial ou d'attaché principal.

14- Questions Diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur André IPERT Maire, lève la séance à 0H30.



André IPERT

Maire de Breil sur Roya

N° PARCELLES	CONTENANCE	DATE ACTES NOTARIES	NOM PRENOM ET DATE DE NAISSANCE DU VENDEUR
G 451	6 a 31 ca	Acte ETUDE CASTET en date du 25/01/1980 publié au 3ème Bureau le 26/12/1980 Volume 1741 N° 18	REY LOUIS né le 16/07/1910 à BREIL
G 456	23 a 45 ca	Acte ETUDE CASTET en date du 19/11/1980 publié au 3ème Bureau le 23/12/1980 Volume 1958 N° 10	REY Jean Baptiste né le 31/07/1918 à BREIL REY Antoine né le /12/1902 à BREIL
G 481	57 a 70 ca	Acte ETUDE CASTET en date du 25/01/1980 Publié au 3ème Bureau le 26/02/1980 Volume 1741 N° 19	BARRA Etienne né le 27/11/1903 à BREIL
G 467	14 a 87 ca	Acte ETUDE CASTET en date du 25/01/1980 Publié au 3ème Bureau le 26/02/1980 Volume 1741 N° 17	CARENCO Jean Baptiste Auguste né le 16/06/1918 à BREIL
G 468 ET G 470	26 a 43 ca	Acte ETUDE CASTET en date du 02/04/19802 Publié au 3ème Bureau le 12/05/1980 Volume 1807 N° 2	SENECA PAUL Né le /09/1924 à BREIL
G 469	5 a 26 ca	Acte ETUDE CASTET en date du 15/03/1980 Publié au 3ème Bureau le 01/04/1980 Volume 1771 N° 21	STE CIVILE ROLLEDY 10 AV. Julien 06000 NICE
G 464 ET G 465		Acte ETUDE CASTET en date du 02/04/1980 Publié au 3ème Bureau le 03/06/1980 Volume 1821 N° 11	COTTALORDA JOSEPH né le 28/09/1916 à BREIL
G 453	8 a 75 ca	Acte administratif en date du 13 et 26/06/2006	LABERGERE Bernard Jean Georges né le 31/05/1939 à Le MAGNY
G 458	17 a 40 ca	Publié au 3ème Bureau le 03/07/2006 Volume 2006P N° 2947	
G 459	13 ca		
G 461	7 a 81 ca		
G 462		Acte Administratif en date du 23/06/2008	SENECA CLAUDE JEAN PAUL né le 06/02/1948 à Antibes Nu propriétaire
G 463		Publié au 3ème Bureau le 02/07/2008 Volume 2008P N° 2807	SENECA PAUL Né le 08/09/1924 à BREIL Usufructier
G 457	7 a 05 ca	Acte Administratif en date du 19/07/2007	VERAN JEAN MICHEL CHARLES Né le 06/07/1940 au Cannet
G 460	4 a 80 ca	Publié au 3ème Bureau le 07/08/2007 Volume 2007 P N° 3415	VERAN Huguette Marie Charlotte épouse de HUGUES Henri René Clément née le 18/11/1943 à BREIL